



RAPPORT DE MISSION D'OBSERVATEUR PROGRAMME OCUP

Océan	ATLANTIQUE
Programme	OCUP
Nom Observateur	OHOUE M'bo Romain
Nom du navire	VIA MISTRAL
Port de départ / Date début marée	ABIDJAN le 23/06/2018
Port d'arrivée / Date fin marée	ABIDJAN le 25/07/2018
Capitaine	GARREC Jean-Marc

Sommaire

1.	INFORMATIONS GENERALES.....	3
2.	CARACTERISTIQUES SUCCINCTES DU THONIER.....	3
3.	BILAN GLOBAL DE LA MAREE.....	4
3.1.	CARTOGRAPHIE DE LA ZONE PROSPECTEE	4
3.2.	STRATEGIE DE PECHE	5
3.3.	ZONE DE CAPTURES	6
3.4.	CALENDRIER DES CAPTURES	6
3.5.	NOMBRE DE CALEES SELON LE TYPE D'ASSOCIATION	7
3.6.	UTILISATION DES OBJETS FLOTTANTS	8
3.7.	AUTRES OBSERVATIONS REMARQUABLES.....	8
4.	OBSERVATIONS EXTERIEURES AU NAVIRE.....	9
5.	CAPTURES DE THONIDES	9
5.1.	THONIDES CONSERVES	9
5.2.	THONIDES REJETES	10
6.	CAPTURES ACCESSOIRES.....	10
6.1.	LISTE DES ESPECES.....	10
6.2.	MISE EN ŒUVRE DES BONNES PRATIQUES CAT « REQUINS »	11
6.3.	DISTRIBUTION DE TAILLES DES PRINCIPALES ESPECES ACCESSOIRES	12
	ANNEXE 1 : CARACTERISTIQUES ET APPARAUX DE PECHE	13
	ANNEXE 2 : REMARQUES PARTICULIERES SUR LE DEROULEMENT DE LA MISSION.....	14

1. Informations générales

Le présent rapport est une synthèse du travail réalisé lors d'un embarquement à bord du VIA MISTRAL dans l'océan Atlantique du 23/06/2018 au 25/07/2018, sous le commandement de M. GARREC Jean-Marc. La marée est particulièrement courte car le navire sortait d'un arrêt technique.

Le travail effectué s'inscrit dans le cadre du programme d'observation à la mer « OCUP » (Observateurs Communs Uniques et Permanents) mis en œuvre par ORTHONGEL et en application des clauses de l'annexe du protocole d'accord de partenariat dans le secteur de la pêche entre l'Union européenne et la Côte d'Ivoire. Cet embarquement a été réalisé par un observateur national ivoirien sous la responsabilité technique de la société OCEANIC DEVELOPPEMENT basée à Concarneau et dont le partenaire régional est la société Bureau Veritas basée à Abidjan.

La collecte d'information a été faite à l'aide des sept types de formulaires fournis :

- ✓ Formulaire A, paramètres de route et environnement : informations sur la position du bateau fournies par l'ordinateur de navigation ou divers autres appareils, autres informations demandées fournies par le capteur de température, l'anémomètre, le loch, etc.... Les données sur l'activité autour du bateau (bateaux alentours et métiers pratiqués) sont fournies par l'observation aux jumelles et les radars. Les entrées et sorties de ZEE sont indiquées par le code 21 et mises en commentaire.
- ✓ Formulaire B, caractéristiques de la pêche : les informations sur l'estimation du banc, son épaisseur et sa profondeur ont été données par le capitaine et son second, surtout à partir de la lecture du sonar latéral qui a été utilisé de manière constante, et parfois du sondeur lorsque le poisson se trouve sous le bateau. Le sonar latéral a ici une importance considérable et est toujours utilisé en cas d'observation d'un système. Les données sur les captures ont surtout été obtenues auprès du chef mécanicien. Les données sur les quantités rejetées ont été communiquées par le capitaine ou le chef mécanicien, parfois auprès du bosco en cas de chavirage de la poche.
- ✓ Formulaires C1 et C2, échantillonnages de taille pour les thonidés et les espèces associées.
- ✓ Formulaire D, caractéristiques des objets flottants rencontrés.
- ✓ Formulaires d'évaluation de mise en œuvre des bonnes pratiques ORTHONGEL « DCP non maillant » et « requins ».

Les cinq premiers formulaires présentés ci-dessus sont ceux habituellement utilisés dans le cadre du programme d'observation IRD-DCF.

2. Caractéristiques succinctes du thonier

Au sein d'une flotte actuelle de 3 thoniers pêchant dans l'océan Atlantique, appartenant à l'armement SAUPIQUET, le VIA MISTRAL est un navire d'une longueur de 78,33 mètres pour une largeur de 13,68 mètres. La capacité de ses cuves est de 1644 m³ et il peut ainsi congeler environ 1100 tonnes de poissons.

Ce navire a été construit en 1991 au chantier de CAMBELL INDUSTRIES. L'équipage est composé de 25 hommes de 5 nationalités différentes (française, ivoirienne, ghanéenne, béninoise et sénégalaise).

Les caractéristiques détaillées et appareils de pêches sont présentés en *annexe 1*.

3. Bilan global de la marée

3.1. Cartographie de la zone prospectée

La prospection a eu lieu sur une zone plutôt étendue (Figure 1) dont les positions géographiques extrêmes atteintes sont :

- 0°45'N ;
- 5°17'N ;
- 3°16'E ;
- 8°50'W.

Le navire est parti d'Abidjan et a débarqué à Abidjan. Il a fréquenté, lors de cette marée, les ZEE suivantes :

- ZEE de Côte d'Ivoire ;
- ZEE du Libéria ;
- ZEE du Ghana ;
- Eaux Internationales.

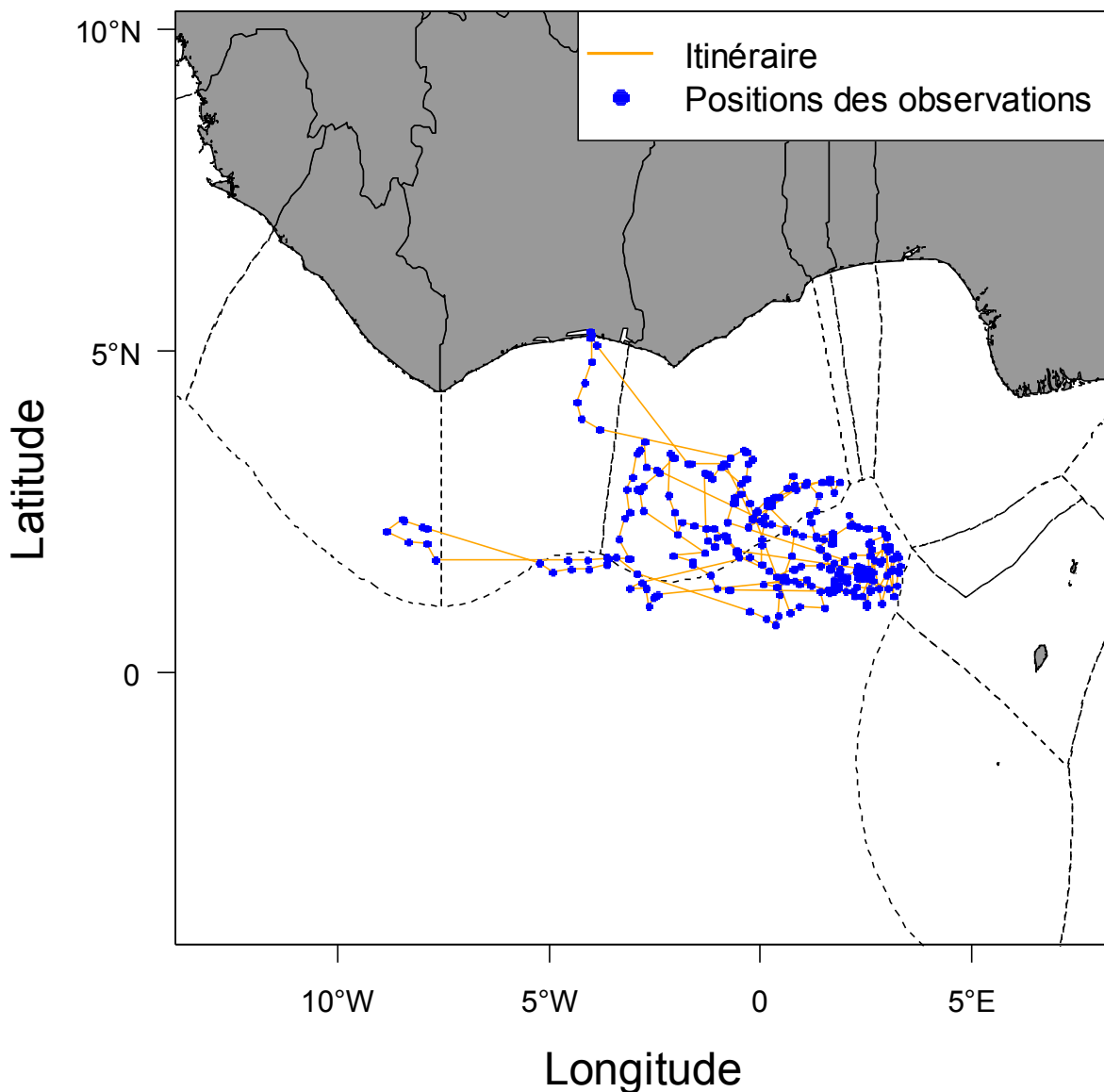


Figure 1. Itinéraire de prospection du VIA MISTRAL marée du 23/06/2018 au 25/07/2018.

Le calendrier des opérations a été le suivant :

Date	Activités principales et observations marquantes				
	Activité (route, recherche)	Observations marquantes (bancs thons, DCP, oiseaux, mammifères...)	Nb calées +	Nb calées -	Autres remarques (route de nuit, météo...)
23/06/2018	Recherche	Rencontre d'un DCP			Route de nuit
24/06/2018	Recherche	Rencontre d'un DCP	1		Dérive de nuit
25/06/2018	Recherche	Une calée	1		Dérive de nuit
26/06/2018	Recherche	Rencontre d'un DCP			Dérive de nuit
27/06/2018	Recherche	Rencontre d'un DCP			Route de nuit
28/06/2018	Recherche	Deux calées	2		Dérive de nuit
29/06/2018	Recherche	Une calée	1		Dérive de nuit
30/06/2018	Recherche	Rencontre d'un DCP			Dérive de nuit
01/07/2018	Recherche	Une calée	1		Dérive de nuit
02/07/2018	Recherche	Rencontre d'un thonier			Dérive de nuit
03/07/2018	Recherche	Une calée	1		Dérive de nuit
04/07/2018	Recherche	Rencontre d'un DCP			Dérive de nuit
05/07/2018	Recherche	Rencontre d'un DCP	2		Dérive de nuit
06/07/2018	Recherche	Aucune observation			Route de nuit
07/07/2018	Recherche	Calée sur banc libre	1		Dérive de nuit
08/07/2018	Recherche	Calée sur banc libre	1		Dérive de nuit
09/07/2018	Recherche	Aucune observation			Dérive de nuit
10/07/2018	Recherche	Rencontre d'un DCP			Dérive de nuit
11/07/2018	Recherche	Une calée	1		Dérive de nuit
12/07/2018	Recherche	Rencontre d'un DCP			Dérive de nuit
13/07/2018	Recherche	Deux calées	2		Dérive de nuit
14/07/2018	Recherche	Deux calées			Dérive de nuit
15/07/2018	Recherche	Aucune observation			Dérive de nuit
16/07/2018	Recherche	Une calée	1		Route de nuit
17/07/2018	Recherche	Rencontre de DCP			Dérive de nuit
18/07/2018	Recherche	Aucune observation	1		Route de nuit
19/07/2018	Recherche	Rencontre d'un DCP			Route de nuit
20/07/2018	Recherche	Rencontre d'un DCP			Route de nuit
21/07/2018	Recherche	Deux calées			Dérive de nuit
22/07/2018	Recherche	Une calée	2		Dérive de nuit
23/07/2018	Recherche	Une calée	1		Dérive de nuit
24/07/2018	Recherche	Une calée	1		Route de nuit
25/07/2018	Route	Aucune observation			Au port

3.2. Stratégie de pêche

La distance totale parcourue est de 7009 milles pour une marée de 33 jours dont 32 jours en recherche effective. Cela représente 212,4 milles par jour. La distance moyenne parcourue par jour de recherche effective est de 145,4 milles. Sur toute la marée, le navire a fait route toute la nuit ou la majeure partie de la nuit à 8 reprises et a par conséquent été stoppé toute la nuit ou la majeure partie de la nuit 24 fois.

Dans un premier temps, le capitaine a axé sa recherche sur les bancs libres mais sans mettre de côté les épaves. La fin de la marée a été privilégiée sur les épaves.

Le capitaine n'est pas satisfait de sa marée.

3.3. Zone de captures

Des calées ont été réalisées dans les ZEE suivantes : Ghana (11 calées) et Eaux Internationales (9 calées).

Les positions des calées sont présentées dans la Figure 2.

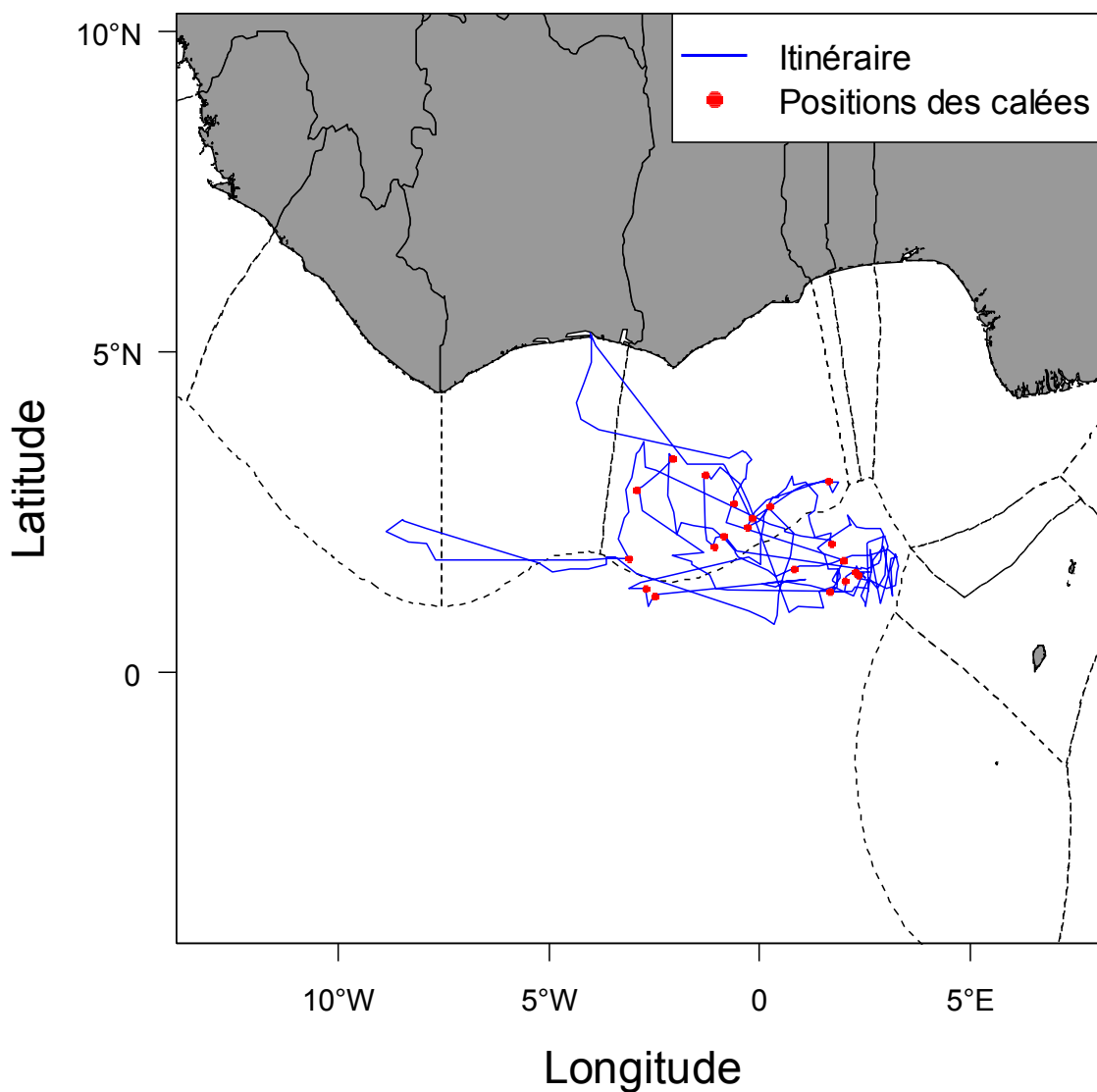


Figure 2 : position des calées du VIA MISTRAL pendant sa marée

3.4. Calendrier des captures

Au regard de la figure 3, les meilleurs tonnages de la marée ont été réalisés le 28/07/2018 (43 tonnes en 2 calées), le 01/07/2018 (39 tonnes en 1 calée), le 29/06/2018 (35 tonnes en 1 calée) et ont été effectués sur objets flottants.

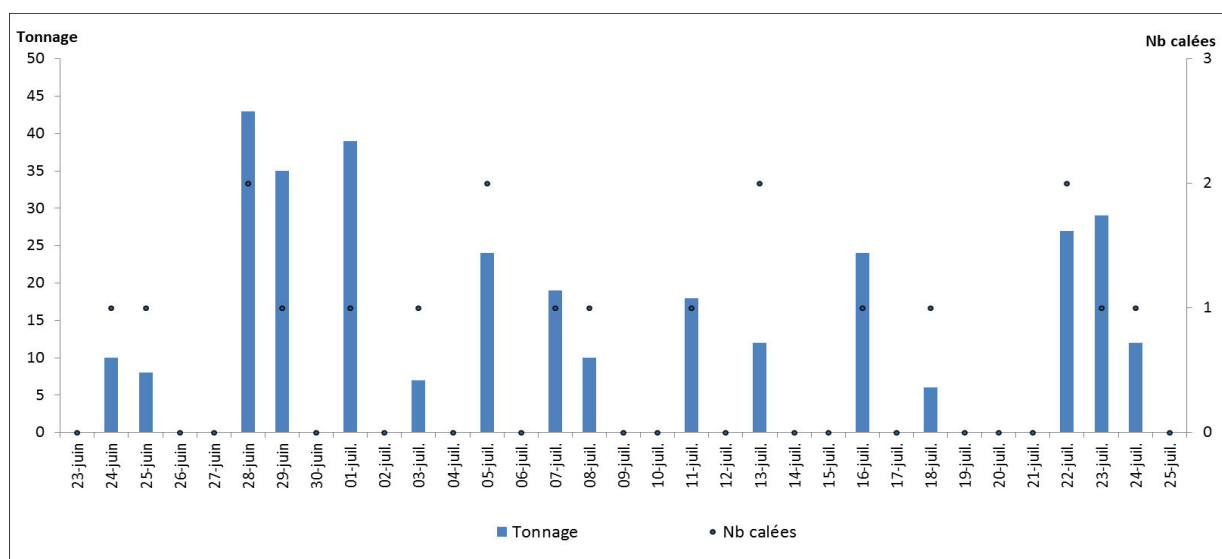


Figure 3. Calendrier des captures au cours de la marée du VIA MISTRAL.

3.5. Nombre de calées selon le type d'association

Le tableau 1 présente la répartition des calées pendant la marée en fonction du type d'association et en distinguant les coups positifs des coups nuls.

Tableau 1. Répartition des calées au cours de la marée.

Période	Sous banc libre	Sous épaves	Total
Coups positifs	2	18	20
Coups nuls	-	-	0
Total	2	18	20

20 calées ont été réalisées au cours de cette marée.

Ce total a été réalisé sur 2 types d'associations (épaves et bancs libres) avec une majorité de coups de senne sur les bancs objets qui représentent 90% des calées.

Les tonnages pêchés par calée varient de 6 à 43 tonnes pour les calées sur épaves, avec une moyenne de 15,6 tonnes par calée, et de 10 à 19 tonnes pour les calées sur bancs libres, avec une moyenne de 14,5 tonnes par calée.

Toutes les calées ont permis la capture d'espèces commerciales de thon (2 sur bancs libres et 18 sur épaves). La figure 4 montre la répartition des coups nuls et positifs en fonction du type d'association.

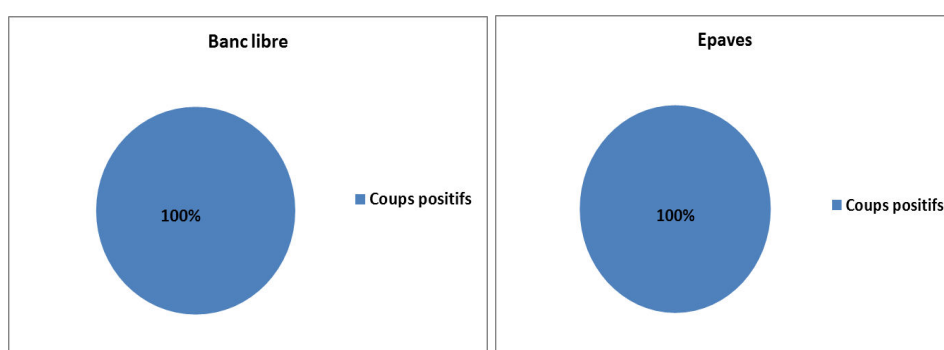


Figure 4. Répartition des coups nuls et positifs en fonction du type de pêche.

3.6. Utilisation des objets flottants

Le tableau 2 dresse le bilan du nombre d'objets flottants visités en fonction de leur catégorie en précisant s'ils ont simplement été visités ou s'ils ont fait l'objet d'une calée.

Les objets flottants sont principalement représentés par les radeaux en dérive (bambou ou filet) avec un recensement de 39 sur 44 objets au total. Sur ces 39 radeaux, 18 ont été jugés intéressants pour la réalisation d'une calée.

Au cours de la marée, 17 changements ont été effectués ; 9 sur des radeaux espagnols et 8 sur des radeaux coréens.

Sur 33 jours de recherche, 25 jours ont comporté des découvertes d'épaves. 14 jours avec 1 épave, 6 jours avec 2 épaves, 3 jours avec 3 épaves, 1 jour avec 4 épaves et 1 jour avec 5 épaves découvertes.

Tableau 2. Nombre de DCP visités (avec et sans pêche) et mis à l'eau

Type de DCP	Nb visités	Nb pêchés	Nb récupérés sans pêche
03. Arbre (ou branche)	1	-	-
25. Radeau en dérive (bambou ou filet)	21	18	-
10. Caisse ou grosse planche	2	-	-
16. Radeau ou bouée en dérive	1	-	1
Total	25	18	1

Selon la figure 5, la réalisation d'une calée sur un objet flottant a uniquement lieu au niveau des radeaux en dérive (bambou ou filet), avec 41% sur lesquels il y a eu une opération de pêche.

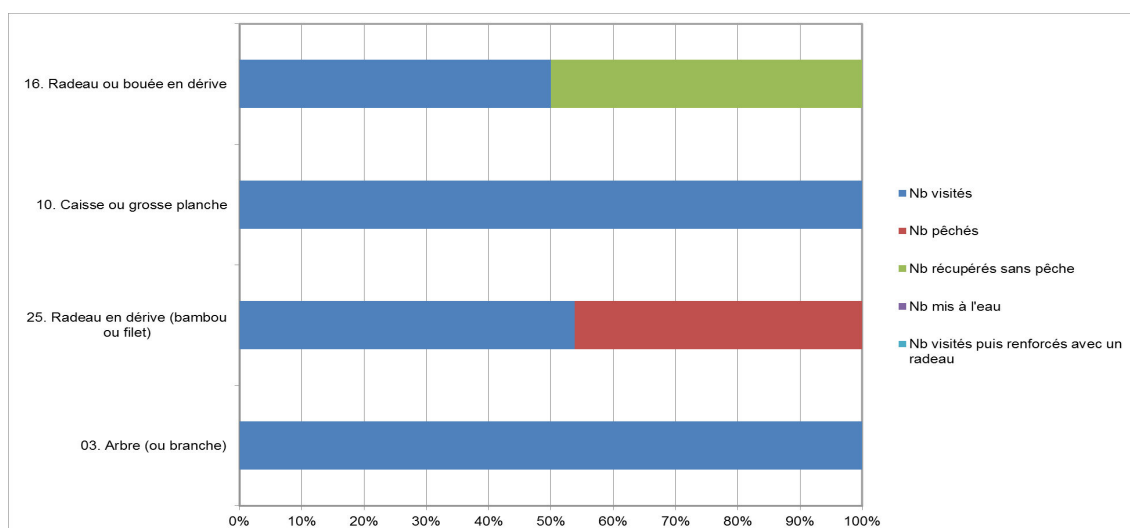


Figure 5. Pourcentage des DCP visités, pêchés et mis à l'eau.

3.7. Autres observations remarquables

La durée moyenne des calées sur épaves est de 2h32 et 2h18 pour les bancs libres.

Au cours de cette marée, les conditions météorologiques ont été favorables.

4. Observations extérieures au navire

Il n'y a eu aucune observation pouvant donner lieu à une suspicion de pêche illicite.

5. Captures de thonidés

5.1. Thonidés conservés

Sur cette marée, le VIA MISTRAL a capturé 323 tonnes de thon (Tabl. 3 et Fig. 6), avec une proportion très importante de *Katsuwonus pelamis* (SKJ) qui représente 57% de la capture totale.

Les calées sur épaves représentent la majorité du tonnage mis en cuve, avec 294 tonnes de thons pêchés soit 91% de la capture totale. Sur ce type d'association, l'espèce présente en majorité est *Katsuwonus pelamis* (SKJ), avec 185 tonnes, soit 63%.

Les calées sur bancs libres sont uniquement représentées par des captures de *Thunnus albacares* (YFT) avec 29 tonnes pêchées.

Tableau 3. Répartition des captures de thons (en tonnes) par espèce et par association

Captures	YFT	SKJ	BET	Total
Bancs libres	29	-	-	29
Épaves	94	185	15	294
Total	123	185	15	323

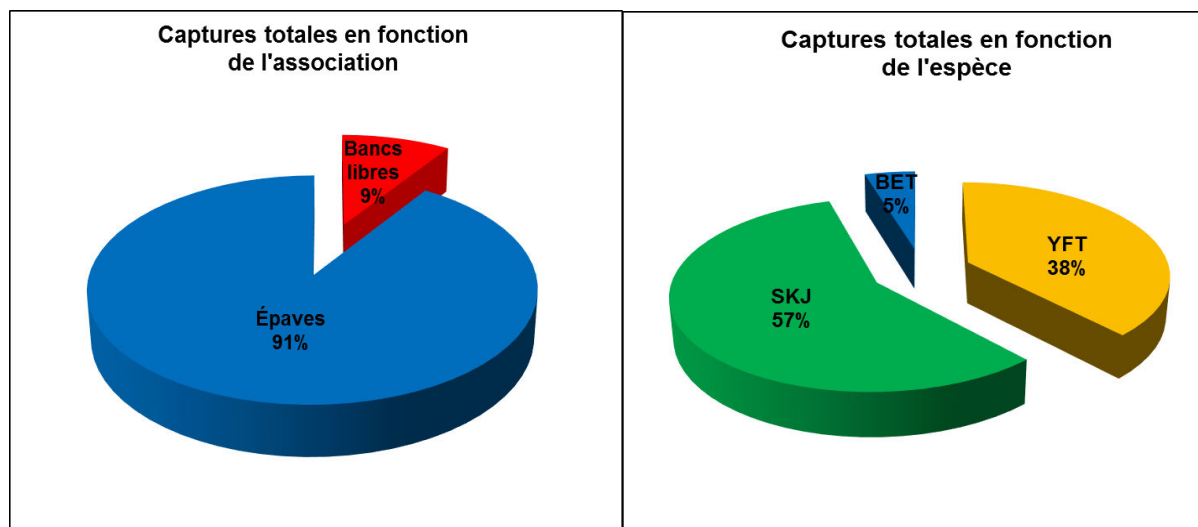


Figure 6. Composition des captures de thons par association et par espèce.

Tableau 4. Répartition des captures par espèce, par type d'association et par numéro de cuve

Espèces	Poids estimé (tonne)	Type d'association	Numéro de cuve
Listao	19	Banc objet	2B
Albacore	8		
Listao	20	Banc objet	2T
Albacore	10		
Listao	19	Banc objet	3B
Albacore	16		
Patudo	8	Banc objet	3T
Listao	20		

Albacore	11		
Listao	30	Banc objet	4B
Albacore	16		
Listao	18	Banc objet	4T
Albacore	19		
Patudo	7	Banc objet	5B
Listao	13		
Albacore	1		
Albacore	29	Banc libre	
Listao	46	Banc objet	5T
Albacore	13		

5.2. Thonidés rejetés

Aucun rejet de thonidé n'a été observé au cours de la marée.

6. Captures accessoires

6.1. Liste des espèces

Le tableau 5 dresse la liste des espèces accessoires pêchées au cours de la marée, en distinguant celles qui sont sur banc libre de celles qui sont sur épave et en indiquant pour chaque espèce le nombre de calées où elle a été capturée.

Tableau 5. Inventaire des espèces composant la capture accessoire, selon le type de calée par groupe.

Nom latin	Nom commun	CODE	Banc libre	Banc sur épave
Poissons porte-épée				
<i>Makaira nigricans</i>	Makaïre bleu	BUM	-	2
Requins				
<i>Carcharhinus falciformis</i>	Requin soyeux	FAL	-	5
Autres poissons				
<i>Acanthocybium solandri</i>	Thazard bâtard	WAH	-	5
<i>Lobotes surinamensis</i>	Croupia roche	LOB	-	1
<i>Sphyrna barracuda</i>	Barracuda	GBA	-	4
<i>Elagatis bipinnulata</i>	Commère saumon	RRU	-	13
<i>Caranx crysos</i>	Carangue coubali	RUB	-	8
<i>Canthidermis maculata</i>	Baliste	CNT	-	1

8 espèces ont été pêchées au cours de cette marée. 1 d'entre elles se démarque par sa présence sur un grand nombre de calées : *Elagatis bipinnulata* (RRU).

Le nombre d'individus de chaque espèce et le devenir de ces derniers sont présentés dans le tableau 6. Il montre une nette prédominance de 2 espèces : *Caranx crysos* (RUB) et *Elagatis bipinnulata* (RRU).

Tableau 6. Estimations du nombre d'individus capturés selon le type de banc et leur devenir.

Espèces + (Code)	Nombres		Devenir				
	Bancs libres	Bancs objets	Cuisine du bord	Rejeté vivant en mer	Rejeté mort à la mer	Partielle ment conservé à bord	Mis en cuve
Poisson porte -épée							
<i>Makaira nigricans</i> (BUM)	-	2	-	-	-	-	2
Requins							
<i>Carcharhinus falciformis</i> (FAL)	-	8	-	-	8	-	-
Autres poissons							
<i>Canthidermis maculata</i> (CNT)	-	1100	-	-	-	-	1100
<i>Caranx crysos</i> (RUB)	-	10761	-	-	-	-	10761
<i>Elagatis bipinnulata</i> (RRU)	-	3630	-	-	-	-	3630
<i>Lobotes surinamensis</i> (LOB)	-	3	3	-	-	-	-
<i>Sphyraena barracuda</i> (GBA)	-	22	5	-	-	-	17
<i>Acanthocybium solandri</i> (WAH)	-	52	-	-	-	-	52

La capture des « autres poissons » est présentée en figure 7. Quelques espèces sont présentes de manière remarquable, *Caranx crysos* (RUB) avec 74,38% de la capture accessoire et *Elagatis bipinnulata* (RRU) avec 25,09%. A elles 2, ces espèces représentent 99,47% des effectifs capturés d'espèces accessoires dans la catégorie « Autres poissons ».

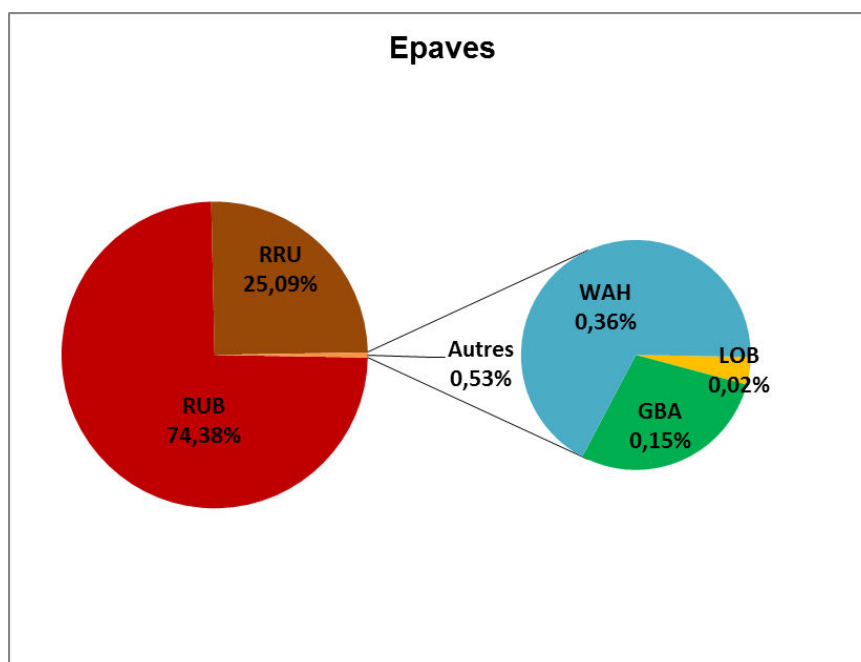


Figure 7. Composition des captures accessoires (en nombre) dans la catégorie « autres poissons » sur objets flottants.

6.2. Mise en œuvre des bonnes pratiques CAT « Requins »

Le Contrat d'Avenir Thonier « Requins », mené par ORTHONGEL et l'IRD, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de pratiques de pêches responsables et durables. Ce programme vise à réduire voire à supprimer la mortalité des requins, raies et tortues capturés accidentellement par les senneurs.

L'équipage du VIA MISTRAL a reçu la formation des bonnes pratiques mais elles ne sont pas correctement appliquées.

Au cours de cette marée, les poissons porte-épée ont été mis en cuves. Tous les requins ont été rejetés morts à l'eau.

6.3. Distribution de tailles des principales espèces accessoires

La figure 8 représente la distribution de tailles des 4 principales espèces :

- *Elagatis bipinnulata* (RRU) avec 306 individus mesurés : les tailles varient entre 33 et 92 cm, avec un pic de fréquence à 48 cm. La longueur moyenne est de 48,4 cm.
- *Caranx crysos* (RUB) avec 221 individus mesurés : les tailles varient entre 21 et 43 cm, avec un pic de fréquence à 31 cm. La longueur moyenne est de 32,9 cm.
- *Acanthocybium solandri* (WAH) avec 52 individus mesurés : les tailles varient entre 72 et 98 cm, avec un pic de fréquence à 76 cm. La longueur moyenne est de 81,8 cm.
- *Canthidermis maculata* (CNT) avec 30 individus mesurés : les tailles varient entre 23 et 36 cm, avec un pic de fréquence à 24 cm. La longueur moyenne est de 27,3 cm.

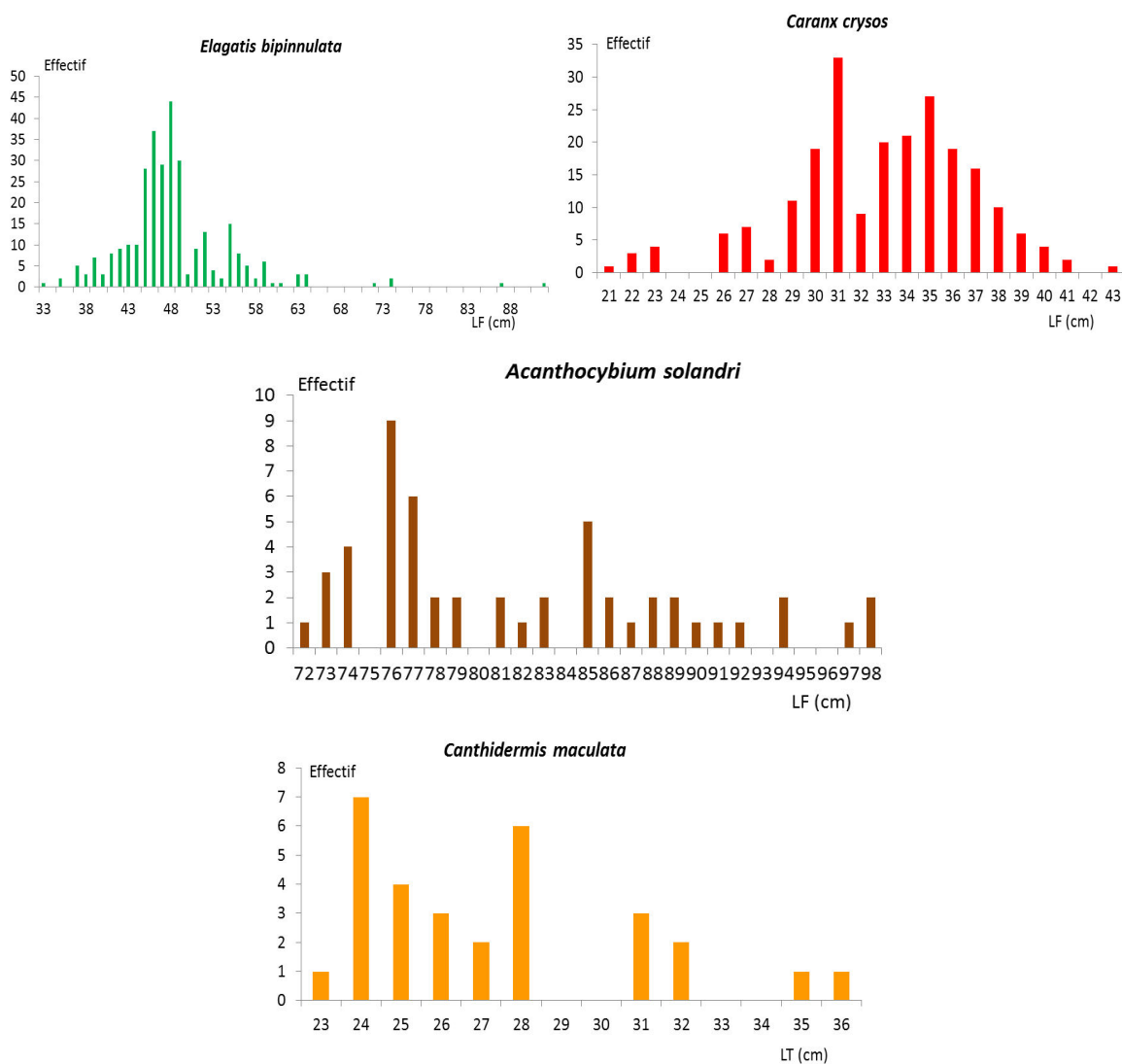


Figure 8. Distribution en taille chez *Elagatis bipinnulata* (RRU), *Caranx crysos* (RUB), *Acanthocybium solandri* (WAH) et *Canthidermis maculata* (CNT).

ANNEXE 1 : Caractéristiques et appareils de pêche

Caractéristiques du navire

Date de construction : **1991**

Longueur Hors Tout : **78,33 mètres**

Longueur entre perpendiculaires : **71,62 mètres**

Largeur : **13,68 mètres**

Tirant d'eau : **6,80 mètres**

Nombre de cuves à poissons : **19**

Capacité des cuves à poissons : **1644 m³ soit 1050 tonnes mélange**

Capacité des cuves à combustible : **478 m³**

Puissance du moteur principal : **4687,5 CV**

Vitesse en pointe : **17 nœuds**

Vitesse de prospection : **14,5 nœuds**

Équipement informatique

Appareil	Nombre	Caractéristiques	Utilisation (O/N)
PC de communication	1		O
PC de navigation	1		O

Autres équipements

Appareil	Nombre	Caractéristiques	Utilisation (O/N)
Skiff	1	671 CV	O
Senne	1	1700/250	O
Speed-boat	1	138 CV	O
Jumelles (grosses fixes)	6		O
Jumelles	9		O
Bouées à bord (début marée)	35		O
Salabarde	1	6 m ³	O

ANNEXE 2 : Remarques particulières sur le déroulement de la mission

✓ Accueil et relations avec l'équipage

Bonne relation.

✓ Difficultés rencontrées par l'observateur

Codage et saisie des informations

N'a pas fait sa saisie à bord.

Matériel

Aucune difficulté.

Echantillonnage des rejets de thonidés (espèces et tailles)

Aucune difficulté.

Echantillonnage des captures accessoires (espèces et tailles)

Aucune difficulté.